



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

sida

Question écrite n° 23392

Texte de la question

Mme Chantal Robin-Rodrigo appelle l'attention de M. le ministre de la santé, de la famille et des personnes handicapées sur le « T-1249 », nouveau traitement « inhibiteur d'entrée » pour le traitement de l'infection par le VIH. En effet, certains malades sont actuellement en échec de traitement au « T-20 ». Seul le « T-1249 » actuellement en cours d'étude clinique pourrait contribuer utilement à pallier ces difficultés thérapeutiques. Elle lui demande donc de lui indiquer s'il entend faire en sorte que toutes les personnes en situation d'échec thérapeutique puissent bénéficier rapidement de ce traitement (et ainsi leur offrir des chances de rémission de leur maladie) en leur proposant de participer à l'étude clinique qui permettra de valider l'efficacité du « T-1249 ».

Texte de la réponse

L'attention de M. le ministre de la santé, de la famille et des personnes handicapées est appelée sur l'intérêt potentiel du T-1249 et son utilisation chez des patients en échec thérapeutique. Cette molécule originale et nouvelle dans la lutte contre le VIH fait partie des inhibiteurs de fusion dont le chef de file, le Fuzéon, est actuellement disponible. Le T-1249 s'est montré actif in vitro sur des souches de virus résistants au T-20. Cet inhibiteur de fusion pourrait donc être efficace chez des patients en échec thérapeutique et bénéficiant déjà d'un traitement par le Fuzéon. L'étude préliminaire réalisée chez une cinquantaine de patients montre que ce médicament est également actif in vivo puisque dix jours après la prise du nouveau traitement la baisse de la réplication virale est considérée comme significative chez ces personnes en échec. Ces résultats encourageants nécessitent cependant d'être confirmés, car il n'y a pas d'autres résultats publiés, en particulier en termes d'intensité et de durabilité de la baisse de la charge virale sous T-1249. Les résultats définitifs de cette étude sont attendus et nécessaires pour valider une utilisation plus large au sein d'essais cliniques.

Données clés

Auteur : [Mme Chantal Robin-Rodrigo](#)

Circonscription : Hautes-Pyrénées (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 23392

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 août 2003, page 6180

Réponse publiée le : 13 octobre 2003, page 7894